

Les Drôles en Grôles

Association Gabinienne de Randonnée Pédestre

Association loi de 1901 - Affiliée à la FFRP - Siren n° 448 097 618

Le 23 avril 2026

DIMANCHE 14 JUIN 2026

LES DRÔLES FÊTENT LEUR 40 ANS

CROISIÈRE SUR LA SEINE



Rendez-vous à 10 heures précises à l'embarcadère quai de l'Arsenal face au 50 boulevard de la Bastille 75012 PARIS (au niveau du restaurant « Le Grand Bleu »).

Départ de la croisière à 10 h 30 jusqu'à l'Ile Saint Denis, pour un retour à 17 h 30. Transport RER E jusqu'à Magenta (gare du Nord) et ensuite métro ligne 5 direction Place d'Italie, station Bastille (prévoir plus d'une heure de trajet).

Si vous venez en voiture, possibilité de stationner au parking boulevard de la Bastille.

Après avoir passé la dernière écluse du Canal Saint Martin, vous ferez votre entrée en Seine et voguerez vers le cœur de la Capitale. Les plus beaux monuments défileront sous vos yeux : Notre Dame, le Louvre, Orsay, les Invalides, la Tour Eiffel, jusqu'à la Statue de la Liberté et au-delà...que nous pourrions admirer du pont supérieur.

PRIX DEMANDÉ PAR ADHÉRENT 45 €, 55 € POUR CONJOINT NON ADHÉRENT.

La priorité pour l'inscription sera donnée aux adhérents. Les conjoints seront acceptés selon les places disponibles.

La Location du bateau (capacité 100 personnes) sera en partie offerte par l'Association. Un apéritif suivi d'un buffet (avec à disposition guéridon et mange debout), une tombola et une après-midi dansante seront proposés.

**VENEZ NOMBREUX POUR FÊTER LES 40 ANS DE L'ASSOCIATION,
JE COMPTE SUR VOTRE PRÉSENCE**

Mylène

1/2



LES DRÔLES FÊTENT LEUR 40 ANS SUR LA SEINE
DIMANCHE 14 JUIN 2026

A retourner au plus tard le 31 mai 2026
Aucune inscription sera acceptée passée cette date.

Chez Marianne DA COSTA - 10 boulevard du Nord - 93220 GAGNY

NOM : PRENOM

Adhérent : X 45 € = €

Chèque à l'ordre des Drôles en Groles

NOM ET PRENOM DU CONJOINT NON ADHÉRENT :

TARIF : 55 €

Chèque à l'ordre des Drôles en Groles.

La capacité du bateau étant limitée à 100 personnes, dans l'hypothèse où il n'y aurait pas de place pour les conjoints non adhérents, merci de faire deux chèques séparés (adhérent/conjoint non adhérent) afin de faciliter la trésorerie.

